

## Instructions de dépôt par SOD@ccès Rapport d'exploitation – Aide à la production sous forme d'investissement

Ce guide explique les principales étapes à suivre pour transmettre votre rapport d'exploitation via SOD@ccès, le portail de dépôt électronique sécurisé de la SODEC.

### Première visite?

S'il s'agit de votre première visite dans le portail en ligne sécurisé, rendez-vous sur le site du portail [SOD@ccès](#) et cliquez sur le bouton **S'inscrire** à partir de la page d'accueil. Sélectionnez **S'inscrire en tant qu'organisation** et remplissez votre profil d'admissibilité.

Pour définir votre profil d'admissibilité, sélectionnez le « **X** » de la liste déroulante pour le secteur d'activité **Audiovisuel** et le domaine d'intervention **Aide financière**. Indiquez ensuite votre adresse postale complète, puis cliquez sur le bouton **Enregistrer mon profil**.

### Vous avez déjà procédé à votre inscription?

Si vous avez déjà procédé à votre inscription dans le portail, sélectionnez l'organisation pour laquelle vous souhaitez déposer votre demande.

### Sélection du programme

Sélectionnez par la suite le programme **10-30-00 Rapport d'exploitation – Aide à la production sous forme d'investissement** et complétez les différentes tâches demandées.

### Notes d'utilisation de l'outil

- **Colonne « cumulé »** : la colonne « cumulé » doit inclure la période courante ainsi que toutes les périodes précédentes comme détaillé dans les rapports de distribution. Afin d'alléger l'outil, seules les colonnes « courant » et « précédent » sont exigées.
- **Frais d'administration** : en conformité avec les lignes directrices en vigueur, tout montant, cumulé sur l'ensemble des territoires pour la période courante, dépassant la limite autorisée de 1 000 \$, sera automatiquement remis à 0 \$ pour chaque territoire. À titre d'exemple, si l'utilisateur tente d'imputer 500 \$ de frais d'administration pour le Canada, puis 600 \$ de frais d'administration pour le Monde hors Canada, les champs seront remis à 0 \$, car le cumul dépasse la limite autorisée. Merci de vous assurer de la conformité des calculs avant de soumettre votre rapport d'exploitation.
- **Calcul de la part SODEC** : la part à remettre à la SODEC pour la période courante, par territoire, doit correspondre à la part globale due à la SODEC en cumulé déduite des sommes remises précédemment. L'outil calculera automatiquement la part due à la SODEC pour la période courante à partir de la colonne « cumulé » selon la méthode précitée. Cette méthode permet de réconcilier les livres de chaque partie.

### Documents à joindre à votre demande

- **Rapports de distribution** de chaque distributeur ou agent de vente pour la période concernée
- **Rapport pour les revenus générés par le producteur (ventes directes)**, en conformité avec les lignes directrices en matière de rapport d'exploitation en vigueur, pour la période concernée

## Instructions de dépôt par SOD@ccès Rapport d'exploitation – Aide à la production sous forme d'investissement

Vous pouvez débiter votre demande et la poursuivre plus tard. Lorsque vous avez finalisé votre demande et téléversé tous les documents requis, cliquez sur le bouton **Envoyer** pour soumettre votre demande. Une fois votre demande soumise, vous ne pourrez plus la modifier, mais vous pourrez la consulter.

### Renseignements

**Pour toute question relative aux rapports  
d'exploitation :**

[rapportdexploitation@sodec.gouv.qc.ca](mailto:rapportdexploitation@sodec.gouv.qc.ca)

**Pour toute question relative au portail  
SOD@ccès :**

Consultez la section [Accueil SOD@ccès](#)